

# Tableau des prestations Panier de soins et option France Drom com



PSC Santé

Garanties y compris le remboursement de la Sécurité sociale au régime obligatoire des militaires affectés en métropole et dans les DROM COM. Garanties exprimées en % de la base de remboursement de la Sécurité sociale (sauf mention contraire).

Poste de soins	Panier de soins	Option
<b>Hospitalisation</b>		
Honoraires <sup>1</sup>		
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	200%	20%
Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	180%	20%
Forfait journalier hospitalier (FJH}		
Forfait journalier hospitalier	Frais réels	-
Participation du patient		
Forfait actes lourds (participation forfaitaire de 24 €)	Frais réels	-
Forfait Patient Urgences	100%	-
Frais de séjour		
Frais de séjour	100%	-
Chambre particulière (sans limitation de durée)		
Court séjour et maternité	50 €/nuit	20 €/nuit
Soins de suite	40 €/nuit	10 €/nuit
Psychiatrie	45 €/nuit	10 €/nuit
Ambulatoire	25 €/jour	5 €/jour
Frais d'accompagnant		
Établissement conventionné	38,50 €/nuit	1,50 €/nuit
Établissement non conventionné	25 €/nuit	5 €/nuit
<b>Soins courants</b>		
Honoraires médicaux		
Consultations/Visites de médecins généralistes		
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	170%	50%
Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	150%	50%
Consultations/Visites de médecins spécialistes		
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	170%	50%
Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	150 %	50%
Actes Techniques Médicaux		
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	200%	20%
Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	180%	20%

Poste de soins	Panier de soins	Option
Télésurveillance médicale		
Télésurveillance médicale	100%	-
Radiologie		
Actes d'imagerie médicale		
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	170%	50%
Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	150%	50%
Honoraires paramédicaux		
Infirmiers, pédicures, podologues, orthophonistes, orthoptistes	100%	-
Masseurs-kinésithérapeutes	130%	-
Sages-femme	100%	-
Analyses et examens de laboratoire		
Analyses et examens de laboratoire	100%	-
Médicaments		
Médicaments remboursés par la Sécurité sociale à 65 %	100%	-
Médicaments remboursés par la Sécurité sociale à 30 %	100%	-
Médicaments remboursés par la Sécurité sociale à 15 %	100%	-
Médicaments prescrits non remboursés par la Sécurité sociale	150 €/an	-
Matériel médical		
Appareillage et prothèses médicales (hors aides auditives et optique)	250%	100%
Frais de transport en véhicule sanitaire		
Ambulance, taxi conventionné (hors SMUR)	100%	-
<b>Dentaire</b>		
Soins et prothèses 100% Santé <sup>(2)</sup>	Remboursement total de la dépense engagée	-
Soins (hors 100% santé)		
Consultations, soins courants, radiologie, chirurgie, parodontologie (acceptée SS)	100%	-
Prothèses (hors 100% santé)		
Panier maîtrisé		
Prothèses fixes (couronnes et bridges)	400%	75%
Prothèses amovibles	400%	75%
Prothèses provisoires	400%	50%
Inlay Core	375%	-
Inlays onlays d'obturation	350%	25%

Poste de soins	Panier de soins	Option
Panier libre		
Prothèses fixes (couronnes et bridges)	400%	75%
Prothèses amovibles	400%	75%
Prothèses provisoires	400%	50%
Inlay Core	375%	-
Inlays onlays d'obturation	350%	25%
Implantologie		
Implants	500€ par implant (limite 2 implants/an)	200€ par implant (limite 2 implants/an)
Couronne sur implant <sup>(5)</sup>	200€ par couronne (limite 2 couronnes/an)	200€ par couronne (limite 2 couronnes/an)
Orthodontie		
Orthodontie (remboursée par la Sécurité sociale)	400%	50%
Orthodontie (non remboursée par la Sécurité sociale)	400€ par semestre	50€ par semestre
<b>Aides auditives</b>		
Équipements 100% Santé <sup>(2) (3)</sup>	Remboursement total de la dépense engagée	-
Équipements à tarif libre pour les personnes de 20 ans et plus <sup>(3)</sup>	1200€ par oreille	300€ par oreille
Équipements à tarif libre pour les personnes de moins de 20 ans ou souffrant d'un handicap visuel sans limite d'âge <sup>(3)</sup>	1700€ par oreille	-
Accessoires, entretien et piles pris en charge par la Sécurité sociale	250%	100%
<b>Optique</b>		
Équipements 100% Santé <sup>(2)</sup>	Remboursement total de la dépense engagée	-
Équipements à tarif libre		
Monture	100% + 70€ par monture	30€ par monture
Verres	cf Grille optique	cf Grille optique
Lentilles prescrites prises ou non prises en charge, y compris lentilles jetables <sup>(4)</sup>	150€ par an	50€ par an
Chirurgie réfractive dont kératotomie (par œil)	500€ par an	250€ par an
Grille optique		
Verre unifocal, sphérique (remboursement par verre)		
Sphère de -6 à +6	60€	30€

Sphère <6 ou Sphère >6	110€	40€
Poste de soins	Panier de soins	Option
Verre unifocal, sphéro-cylindrique (remboursement par verre)		
Cylindres +4, sphère de -6 à 0	60€	30€
Sphère > 0 et (sphère+cylindre) ≤ +6	60€	30€
Sphère > 0 et (sphère+ cylindre) > +6	110€	40€
Cylindre ≥ +0,25, sphère < -6	110€	40€
Cylindre > +4, sphère de -6 à 0	110€	40€
Verre multifocal ou progressif sphérique (remboursement par verre)		
Sphère de -4 à +4	150€	50€
Sphère < -4 ou > +4	200€	50€
Verre multifocal ou progressif sphérique (remboursement par verre)		
Cylindres +4, sphère de -8 à 0	150€	50€
Sphère > 0 et (sphère+ cylindre) ≤ +8	150€	50€
Cylindre > +4, sphère de -8 à 0	200€	50€
Sphère > 0 et (sphère+ cylindre) > +8	200€	50€
Cylindre ≥ +0,25, sphère < -8	200€	50€
Autres postes		
Cures thermales acceptées par la Sécurité sociale		
Honoraires, traitements, frais d'hébergement et transport	100%	-
Médecines additionnelles et de prévention		
Médecine douce		
Ostéopathe, chiropracteur, homéopathe, étio-pathe, pédicure- podologue, acupuncteur, psychomotricien, sophrologue	5 séances par an dans la limite de 30€ par séance	5 séances par an dans la limite de 20€ par séance
Psychologue remboursé par la Sécurité sociale		
Psychologue remboursé par la Sécurité sociale	100% dans la limite de 8 séances par an	-
Psychologue non remboursé par la Sécurité sociale		
Psychologue non remboursé par la Sécurité sociale	30€ par séance dans la limite de 10 séances par an	10€ par séance dans la limite de 10 séances par an

Poste de soins	Panier de soins	Option
Prestations non remboursées par la Sécurité sociale		
Vaccins, consultation diététique, bilan parodontal, ostéodensitométrie osseuse, sevrage tabagique	100€ par an	50€ par an
Contraception, tests de grossesse	100€ par an	50€ par an
Prévention		
Amniocentèse, Dépistage Prénatal Non invasif	183€ par acte	117€ par acte
Tout acte de prévention remboursé par la Sécurité sociale	100%	-

1. Honoraires médicaux, chirurgicaux (hors chirurgie esthétique), obstétricaux et psychiatriques.
2. Tels que définis réglementairement par le code de la Sécurité sociale.
3. Le renouvellement de la prise en charge d'une prothèse auditive se fait tous les 4 ans. Ce délai s'entend pour chaque oreille indépendamment.
4. Le montant forfaitaire inclut le ticket modérateur. Au-delà du forfait en euros, le remboursement s'effectue à hauteur du ticket modérateur.
5. Les couronnes sur implants sont remboursées à hauteur de 200 € par couronne pour les 2 premières, puis le taux appliqué pour les suivantes sera celui des prothèses fixes.